

Ordre du jour

Numéro : 20251106_ODJ_CFP_Plantes_DMS
Direction : Direction des Métiers Scientifiques (DMS)
Pôle 4 : Pharmacopée et Préparations Pharmaceutiques
Personne en charge : Claire Clémencin

Comité Français de la Pharmacopée
Formation restreinte « Plantes médicinales et huiles essentielles »
Réunion n° 17
Séance du jeudi 6 novembre 2025
9h30 - 17h00
(Réunion en salle 1 et en visioconférence)

N°	Points prévus à l'ordre du jour	Pour avis, audition, information, adoption ou discussion
Point I	9h30 – Début de séance et introduction	
Point II	Point sur les déclarations publiques d'intérêts	Pour information
Point III	9h45 – Appel à candidature des CFP et renouvellement des groupes de travail de la Pharmacopée Européenne	Pour information
Point IV	10h00 – Inscription des plantes sur la liste des Plantes médicinales de la Pharmacopée Française - Bacopa monnieri (partie aérienne) - Menthe du Canada (partie aérienne) Programme de travail	Pour discussion
	Délibération membres CFP et ANSM	Pour adoption

Point V	11h30 – Révisions de la liste A des Plantes médicinales de la Ph. Fr. et du décret n° 2008-841 relatif à la vente au public des plantes médicinales inscrites à la Pharmacopée - Projet de liste de plantes médicinales ultramarines de la Liste A à inscrire sur le décret de libéralisation - Programme de travail sur les autres plantes de la Liste A pouvant être inscrites sur le décret de libéralisation - Révision taxonomique des Plantes médicinales de la Liste A	Pour discussion
	Délibération membres CFP et ANSM	Pour adoption
Point VI	15h00 – Pharmacopée Européenne. Présentation du programme de travail des groupes européens En présence des experts français, parties prenantes, dans les groupes européens de Phytochimie (13A, 13B, TCM*) Examen des monographies publiées dans Pharmeuropa (juillet 37.3 et octobre 37.4) - Cannabis (fleur) - Détermination de l'estragole (2.8.27) - Dosage de la thuyone (2.8.28) - Primevère (fleur) - Sauge officinale divisée (feuille) - Jujubier (graine) - Fritillaria cirrhosa (bulbe) - Asperge chinoise (racine) - Examen microscopique des drogues végétales (2.8.23)	Pour discussion
	Délibération membres CFP et ANSM	Pour avis
	17h00 – Fin de réunion	

* 13A et 13B (Drogues végétales et préparations à base de drogues végétales) ; TCM (plantes de médecine traditionnelle chinoise).